

BAREME D'HONORAIRES RESEAU SOWEPRO



HONORAIRES HT

COMMERCES

FONDS DE COMMERCE

Cession des titres : honoraires calculés sur la valeur du FDC

8.33 % (avec minimum de 10 000 €)

Droit au bail (DAB)

Pas de porte (PDP)

Valeur la plus haute entre 8.33 % du montant et 10 % du loyer triennal (avec minimum de 10 000 €)

Vente murs commerciaux

8.33 % (avec minimum de 10 000 €)

Location suivant bail dérogatoire (précaire < 36 mois)

Location bail 3/6/9

10 % du loyer triennal (avec minimum de 10 000 €)

ENTREPRISES

FONDS DE COMMERCE OU TITRES DE SOCIETE

8.33 % (avec minimum de 16 666.67 €)

IMMOBILIER COMMERCIAL

LOCATION

15 % HT du loyer annuel (charge du preneur)

+

15 % HT du loyer annuel (charge bailleur)
avec minimum de 3 000 €

VENTE

7 % (avec minimum de 10 000 €)

Prestations non incluses dans les honoraires de location :

- rédaction de l'état des lieux
- rédaction du contrat de bail